

Economie

Les pharmaciens face à leur avenir

Confrontés à une érosion de leur chiffre d'affaires et dans un contexte de réduction des dépenses, les pharmacies françaises préparent leur mutation. Le point avec quelques groupements et réseaux.

1 80 pharmacies (sur 22 000) ont fermé en 2013 et le marché des médicaments vendus en pharmacie continue de baisser de manière équivalente à 2012 (- 2,3 % pour le marché ville à 20 milliards d'euros et - 2,5 % pour les ventes sur prescription à près de 19 milliards d'euros, en prix fabricant HT, source IMS). Et le marché de l'automédication n'est pas au rendez-vous pour relever la barre (+ 1,6 % en 2013 contre + 4,3 % en 2012). L'inquiétude est vive pour la plupart des groupements de pharmaciens interrogés (80 % des pharmaciens sont groupés). « Nos adhérents sont très dubitatifs et inquiets sur l'avenir de l'officine, confie Lucien Bennatan, président du groupement PHR (2 128 pharmacies, dont 502 sous enseigne). 11 % de nos adhérents ont déclaré des difficultés. Et les fermetures devraient continuer. Les mesures économiques et politiques sont drastiques et percutent fortement l'économie de l'officine. Les pharmaciens prennent conscience qu'ils doivent changer leur manière de fonctionner et faire évoluer leur point de vente. Certains hésitent entre intégrer l'interprofessionnalité ou rester des dispensateurs de traitements, ou bien ne faire plus que du commerce. Ils perçoivent la nécessité de proposer des services mais ne savent pas les vendre et leurs équipes encore moins. Ils attendent une pause économique leur permettant de construire. Le rôle du groupement est donc de les accompagner, de réaliser avec eux cette mutation et de les amener vers le développement de nouveaux services. » « Nous redou-



Lucien Bennatan, président de PHR : « Nos adhérents sont très inquiets sur l'avenir de l'officine, 11 % d'entre eux ont déclaré des difficultés. »

tons l'année 2015 car il peut y avoir un changement de donne en matière de génériques à la suite du rapport de l'IGAS qui s'est émue de l'ampleur des remises arrières négociées dans le cadre des contrats de coopérations commerciales, renchérit Jean-Christophe Lauzeral, directeur général de Giropharm (600 pharmacies). L'article 49 du PLFSS 2014 prévoit la renégociation de ces marges. Si les pouvoirs publics bougent trop le curseur, ceci peut fortement impacter l'économie de l'officine, qui est aujourd'hui sous perfusion des génériqueurs. Comment sortir de cette générico-dépendance ? Outre le fait d'être compétitifs au niveau commercial, un des moyens est la rémunération

d'honoraires par boîte dispensée (80 centimes d'euro) et pour la délivrance d'ordonnances complexes (50 centimes d'euro). Mais cette évolution est-elle suffisante et sera-t-elle de nature à modifier le modèle économique des officines ? Ce n'est pas certain. »

Un nouveau modèle économique

Les pharmaciens vont en effet devoir trouver un nouveau modèle économique, plus centré sur le conseil et la prévention. Sinon, tous s'accordent sur l'accélération des fermetures d'officines. Le modèle actuel s'appuie bien trop sur les génériques et cette rémunération a pris un poids très important : « Le générique intervient pour un tiers de notre rémunération alors qu'il pèse un cinquième de notre CA », remarque Pascal Louis, président du CNGPO. D'où la nécessité d'engager une réflexion globale sur la rémunération du pharmacien.

Les nouvelles missions prévues par la loi HPST font partie des pistes. Appelés désormais à jouer un rôle de suivi des patients chroniques, les officinaux sont parfois hésitants mais les groupements poussent en ce sens leurs adhérents. Ces nouvelles pratiques nécessitent toutefois des compétences inédites, ainsi qu'un aménagement de l'officine. « 90 % des pharmacies Alphéga ont aujourd'hui un espace de confidentialité avec des titulaires formés aux entretiens pharmaceutiques, assure Laurence Bouton, directrice du réseau Alphéga Pharmacie

(1 100 pharmacies), filiale d'Alliance Healthcare. Le pharmacien doit désormais se situer dans une approche interprofessionnelle et développer les services, ce qui va faire augmenter la fréquentation de l'officine ainsi que le panier moyen. Il doit dynamiser son activité, d'autant plus que le marché décroît. Nous sommes optimistes dès lors que le pharmacien accepte de changer et de devenir un acteur de santé à part entière. » « Nous avons développé une politique d'enseigne qui s'intéresse non seulement au front shop mais aussi à l'agencement du back office, notamment l'aménagement des lieux de confidentialité, poursuit Jean-Christophe Lauzeral. A terme, les pharmaciens devront être accrédités pour mener des actions de santé. Aussi avons-nous massivement engagé nos adhérents depuis trois ans dans une démarche de certification qualité pour leur apprendre à travailler de façon protocolisée. Cette accréditation est à mon sens un prérequis pour conduire les entretiens pharmaceutiques. »



Jean-Christophe Lauzeral, directeur général de Giropharm : « Nous redoutons l'année 2015, car il peut y avoir un changement de donne en matière de génériques. »

Des regroupements inéluctables

Actuellement, les politiques régionales de santé poussent au regroupement de l'offre de soins, notamment dans les zones rurales, obligeant la pharmacie à suivre le mouvement. Les petites pharmacies continuent à disparaître,

même en ville. Pourtant, on ne note pas encore de réelle restructuration du réseau. Alors *quid* des regroupements d'officines ? Selon Pascal Louis, « les regroupements ne fonctionnent pas ; il y en a eu seulement une centaine en huit ans ». PHR y réfléchit : « Nous avons deux personnes qui aident nos adhérents à étudier des regroupements localement de manière à créer une seule entité », indique Lucien Bennatan. Les années à venir verront-elles des fusions de groupements ? « Les fusions ou les intégrations sont fort probables, répond Laurence Bouton. Mais pour que ces démarches soient des réussites, il est indispensable d'être en phase avec la stratégie à déployer. » Quant au président de Giropharm, il se dit « favorable à des alliances de structures de même ADN dans un premier temps : à savoir des réseaux structurés indépendants ». Tout en précisant qu'ils « n'ont pas vocation à se rapprocher des filiales de certains répartiteurs ». ■

Brigitte Postel

Pascal Louis, président du CNGPO : « Le groupement, un acteur essentiel pour accompagner les pharmaciens »

Quel est le rôle du CNGPO face aux fermetures d'officines et aux baisses de prix ?

● La convention pharmaceutique de 2012 prévoyait une proposition sur la réorganisation du réseau officinal, qui n'a toujours pas vu le jour. Et pourtant, il devient urgent de travailler à une refonte pertinente du réseau officinal. Le CNGPO prône un nouveau modèle pour le faire évoluer : celui des pharmacies succursalistes. Déjà en place en Allemagne, il permet à un pharmacien (ou plusieurs) de posséder jusqu'à quatre officines. Cette solution aiderait à maintenir et consolider le maillage officinal et faciliterait l'installation des jeunes qui achèteraient des parts et non une pharmacie. Il simplifierait également la mise en place des nouvelles missions et des entretiens pharmaceutiques.

Comment voyez-vous l'avenir de la pharmacie ?

● Nous connaissons une baisse d'activité qui découle fortement de la baisse des prix. D'ici peu, nous pouvons craindre également une baisse des volumes ; les incitations politiques vont dans ce sens. D'un modèle centré uniquement sur les produits, la pharmacie d'officine doit désormais évoluer vers un modèle économique mixte, produits et services, ainsi que le prévoit la loi HPST. Ceci entraîne inévitablement une remise en question de l'organisation, d'autant que les nouvelles missions (entretiens patients, dépistage, prévention) sont actuellement peu rémunératrices. De nouveaux besoins financiers émergent en matière d'aménagements des locaux comme pour la consolidation de l'équipe officinale dont le métier

de dispensation de médicament sera couplé au service. L'accompagnement des groupements va être essentiel pour réussir dans ces domaines.

L'industrie est l'acteur privilégié de la pharmacie. Comment envisagez-vous la collaboration avec les laboratoires ?

● Nous devons développer les partenariats de manière plus intense. En particulier sur le métier, l'observance, les signalements de pharmacovigilance, etc. Notre rôle est d'accueillir le patient, de le conseiller. Les laboratoires auraient tout intérêt à enrichir leur statut de « développeur et fabricant de médicaments » en devenant « offreur de solutions thérapeutiques », associant traitements médicamenteux et services personnalisés, de manière à ce que les traitements soient bien compris des patients. Après la prescription, le rôle du pharmacien est d'assurer au patient le meilleur accompagnement possible et le groupement a toute légitimité pour organiser la synergie entre les deux acteurs.



Propos recueillis par Brigitte Postel

Speechly Bircham ouvre un nouveau bureau à Paris

Dans la continuité de ses récentes implantations à Genève, Zurich et Luxembourg, le cabinet anglais Speechly Bircham a ouvert son quatrième bureau international à Paris. Celui-ci est constitué d'une équipe de quatre associés et de sept collaborateurs. L'offre est centrée sur le conseil juridique et fiscal aux entrepreneurs, investisseurs en capital, groupes familiaux et dirigeants. Speechly Bircham accompagne également ses clients sur toutes leurs opérations de fusion-acquisition, private equity et dans la résolution de leurs litiges. Le bureau parisien vient ainsi renforcer l'offre internationale de Speechly Bircham en matière de structuration patrimoniale et internationale. Plusieurs activités complémentaires viendront à court terme compléter ce panel de services. Speechly Bircham propose une expertise complète en matière fiscale, réglementaire et en droit des affaires, tant sur le plan national qu'international grâce à sa présence sur trois places européennes majeures : Londres, le Luxembourg et la Suisse.

Le Prix international Raymond-Bourgine 2014



Dr Paul Workman, de l'Institut de recherche sur le cancer (ICR) à Londres.

Le Prix Raymond-Bourgine pour la recherche en cancérologie a récompensé, cette année, le Pr Paul Workman, de l'Institut de recherche sur le cancer (ICR) à Londres, dont les travaux ont contribué à des avancées importantes dans le domaine du cancer. Ce prix international, parrainé par les Laboratoires Pierre Fabre, lui a été remis à Paris à l'occasion du 25^e Congrès international sur les traitements anticancéreux (ICACT) par le Pr David Khayat, chef du service d'oncologie médicale à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière et président

de la Fondation AVEC pour la vie, espoir contre le cancer. Décerné depuis 1993, ce prix est destiné à soutenir les activités de recherche contre le cancer. Il est dédié à la mémoire de Raymond Bourguine, lui-même emporté par un cancer en 1990. Homme de presse, fondateur notamment de l'hebdomadaire *Valeurs Actuelles*, Raymond Bourguine tenait à apporter son soutien au congrès international sur les traitements anticancéreux.

iTek PHARMA soutient le développement de la pharmacie en ligne



iTek PHARMA, agence de communication interactive exclusivement dédiée à la santé sur le web, propose aujourd'hui aux professionnels de les accompagner dans le développement d'officines en ligne, dans le respect

de l'arrêté du 12 juillet qui fixe les bonnes pratiques de la vente sur Internet et dresse la liste des règles à respecter. Parmi celles-ci, on notera, entre autres, la nécessité pour chaque pharmacie en ligne d'être adossée à une pharmacie physique, ainsi que l'agrément par l'ARS (Agence régionale de santé), le ministère de la Santé et l'Ordre des médecins du prestataire hébergeur du site Internet. La web agency vient d'investir 85 000 euros dans l'hébergement pour se mettre en conformité avec la législation française.

SEP Agenda : une application sur iPad pour le suivi de la sclérose en plaques



Lancée par Novartis en partenariat avec l'association de patients Notre Sclérose, cette application gratuite permet de faciliter la prise en charge de la sclérose en plaques et d'aider les patients au quotidien. SEP Agenda permet de mieux appréhender tous les aspects quotidiens de la pathologie et ainsi faciliter le dialogue avec les professionnels de santé. Le patient peut paramétrer les prises de médicaments, planifier les rendez-vous médicaux sur un calendrier (qui se synchronise avec celui de son smartphone) et les préparer grâce à des conseils pratiques (documents à apporter au médecin, questions à poser...). Avec cette application, Novartis souhaite mieux répondre aux attentes et besoins des patients et enrichit ainsi son programme d'informations SEP&Vous.

Cemafruid SNC devient Cemafruid SAS

Le 1^{er} janvier 2014, Cemafruid, société en nom collectif (SNC), est devenue une société par actions simplifiée (SAS) pour mieux servir ses clients et poursuivre ses missions au sein du groupe Tecnea. Le groupe apporte aux professionnels et industriels son expertise indépendante pour le choix, la gestion et le suivi de la chaîne du froid ou des systèmes de climatisation et de réfrigération. Le centre technique français sur la chaîne du froid et la réfrigération a développé une expertise reconnue dans le monde entier. Il travaille sur la performance de la chaîne du froid et sur l'impact environnemental de ses applications dans les domaines de la santé et de l'alimentation.

Retour sur les premiers Trophées de la santé mobile

Organisé par dmd Santé, avec le soutien de sociétés savantes et d'associations de patients, les premiers Trophées de la santé mobile ont récompensé les meilleures applications mobiles en santé sur le marché. Les applications pour mobiles en santé se multiplient depuis la mise sur le marché des smartphones. Afin d'éclairer les utilisateurs, dmd Santé a lancé en juillet 2012 une plate-forme d'évaluation des applications mobiles de santé et organisé en janvier la première édition des Trophées de la santé mobile. Le réseau des "testeurs" compte à ce jour un peu plus de 500 personnes qui évaluent les applications en fonction de leur domaine de connaissance. « Notre base est authentifiée et qualifiée car on souhaite se distinguer de l'Apple Store », confie Guillaume Marchand, président et cofondateur de dmd Santé avec Nicolas Lasserre et Léo Maury. Son objectif ? Aider les professionnels de santé et les patients à s'y retrouver face à une offre de plus en plus foisonnante, en récompensant les applications les plus utiles, les mieux conçues, « celles correspondant à un vrai besoin, d'où l'intérêt pour les industriels de faire des bêta tests ».

Les applications destinées aux professionnels saluées par le jury

Le jury, constitué de représentants de sociétés savantes et d'associations de patients, « tous bénévoles et indépendants », a décerné au total 19 prix. Les applications éligibles à ces Trophées étaient celles qui avaient été les mieux notées, en 2013, sur le site www.dmdpost.com (note de 16/20 ou plus). Quatre applications ont particulièrement été mises en avant : SAM SEP, un journal personnel dédié aux patients atteints de sclérose en plaques (Merck Serono) (voir encadré) ; iChemoDiary, destinée à la gestion des effets secondaires (MSD) ; Ma Grossesse, une application qui couvre tout le cycle de la grossesse (Doctissimo) ; iPansement, dédiée à l'information et l'aide à la prescription de soins de pansements réalisée par Laurent Clein, fondateur de quelpansement.fr (Elevate SAS).



De gauche à droite : Claire Viguier-Petit, directeur des opérations diabète France, Sanofi Diabète ; Dr Nicolas Lafferre, cofondateur et directeur médical de dmd Santé ; Jean-Michel Robert, Merck Serono ; Léo Maury, cofondateur et directeur général de dmd Santé ; Guillaume Marchand, cofondateur et président de dmd Santé ; Nathalie Bissot-Campos, responsable de la communication de l'AMFE (Association Maladies Foie Enfants).

Le jury a aussi distingué sept applications mobiles de santé destinées aux professionnels. Catégorie outils transversaux : Vidal (Mobile Vidal) ; catégorie hépato-gastro-entérologie : Gastromobile pour iPad (Mobile Health) ; catégorie anesthésie-réanimation : MAPAR (Immanens) ; catégorie gynécologie obstétrique : mémoPilules (Alkeo) ; catégorie pneumologie : Guide des Thérapeutiques inhalées dans l'asthme et la BPCO chez l'adulte (Elsevier Masson) ; catégorie oncologie : Oncoscale (Roche/Genentech) ; catégorie soins infirmiers : iPansement (Elevate)

En outre, douze applications destinées aux patients et au grand public ont été primées. Il s'agit de : Ma Grossesse (Doctissimo), DiabPhone Carnet (Diabphone), Automesure tensionnelle (Ipsen Pharma), Mon Journal positif pour tablette (MSD France), Alertes Pollens (Stallergenes), SAM SEP (Merck Serono), C Time (Appengo), iChemoDiary (Merck), Happli Day (Euthérapie), Mictionary (Mobile health), Lili et le potager magique (Giropharm), Brosse-toi les dents avec Ben le Koala (Signes de sens).



Jean-Michel Robert (à gauche), Merck Serono et le Dr Nicolas Lafferre (à droite), directeur médical et cofondateur de dmd Santé.

SAM SEP : une application pour la sclérose en plaques

Témoignage de Jean-Michel Robert, directeur de la BU neurologie (Merck Serono)

«SAM SEP» est une application développée par Merck Serono avec Callimedia et grâce au docteur Didier Vernay, neuro-rééducateur au CHU de Clermont-Ferrand (SEP). Cet outil interactif, simple et intuitif, leur permet de mieux prendre en charge leur quotidien en réalisant une évaluation et un historique des symptômes perçus (douleurs, troubles de la vision, fatigue, spasmes...) et de la gêne ressentie. Ceci leur permet de mieux connaître la tendance évolutive de la maladie. Le patient renseigne régulièrement son «journal per-

sonnel», il peut générer divers rapports afin de mieux préparer la consultation avec son médecin ou son infirmière : SAM SEP est un véritable outil de communication entre patients et professionnels !

Le prix que nous avons reçu lors des premiers Trophées de la Santé Mobile représente plus qu'une récompense. C'est un véritable encouragement pour avancer dans la voie que nous avons choisie : l'offre combinée et la médecine connectée. Pionniers des programmes d'éducation du patient SEP à l'injection de son traitement (Rebif), nous allons plus loin avec SAM SEP. L'amélioration des stratégies d'adaptation à la maladie chronique et l'acquisition de conduites favorables à la santé deviennent des objectifs aussi importants que l'augmentation des capacités fonctionnelles et la réduction des symptômes grâce au traitement. »